

Manifestation parallèle de haut niveau

Renforcement de la coopération concernant les mouvements de migrants et de réfugiés dans le cadre du nouveau programme de développement

New York, le 30 septembre 2015

**Intervention de S.E. M. Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères et européennes,
Ministre de l'Immigration et de l'Asile du Luxembourg**

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous remercie pour l'organisation de cette Manifestation parallèle de haut niveau, qui vient à point nommé pour affronter la crise la plus importante à laquelle doivent faire face l'Union européenne et ses voisins actuellement.

Le Luxembourg assume actuellement Présidence du Conseil de l'Union européenne. Dans ce contexte, les Ministres européens de l'intérieur ont enregistré un succès le 22 septembre dernier : 120.000 personnes en besoin de protection internationale seront relocalisés au sein de l'UE. La semaine dernière, les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont annoncé un ambitieux paquet d'appui aux efforts des agences humanitaires de l'ONU.

L'Union européenne est fondée sur la solidarité entre Etats membres, mais aussi sur la solidarité à l'égard des personnes en besoin de protection. L'Union européenne est basée sur des valeurs fondamentales, qui doivent être garanties dans tous les États membres. Le droit d'asile en fait partie. Les 28 États membres se sont donné des standards communs en ce qui concerne les droits des demandeurs de protection internationale, dans le but de garantir ces standards communs partout dans l'Union européenne.

Ce sont des mesures importantes, mais afin de régler de manière durable la crise des réfugiés, il faudra prendre à bras-le-corps l'organisation de la migration. La migration est un phénomène humain qui peut comporter des risques, mais qui représente surtout des opportunités pour les sociétés et les économies des pays d'origine, de transit et d'accueil. La répression contre ce phénomène est vouée à l'échec ; pire, la répression contre des femmes, des hommes et des enfants qui fuient pour leur vie est incompatible à la fois avec les droits humains de ces personnes et avec nos valeurs.

Afin de réaliser le défi d'une migration organisée et sûre pour tous, il y a d'autres défis complexes et interdépendants qu'il s'agit de relever, tout en veillant à la cohérence de nos politiques. Il faut redoubler d'efforts pour trouver des solutions diplomatiques et politiques des conflits qui poussent les populations civiles à fuir et à chercher refuge dans des pays voisins ou plus loin. Il faut donner priorité à la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités et contre l'exclusion socio-

économique ; la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, contre la corruption, la répression politique et la criminalité transnationale organisée.

Il faut également surveiller et chercher à anticiper les grandes tendances du 21^{ème} siècle, comme l'évolution de la démographie des différentes régions concernées, les impacts négatifs du changement climatique sur l'habitat humain, la concentration des populations dans les centres urbains, la propagation rapide des technologies d'information et de communication et l'émergence de modes de production et de consommation plus durables.

Monsieur le Secrétaire général,

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 galvanisera nos efforts pour transformer notre planète et nos sociétés dans un monde meilleur et plus égalitaire, où personne ne sera laissé de côté. Cette promesse solennelle, nous la faisons aux peuples du monde entier et surtout aux plus vulnérables – dont les plus de 60 millions de personnes déplacées de force. Le Luxembourg est prêt à y faire sa contribution.

Je vous remercie.